

Nevers le, 28 janvier 2025

Fabien BAZIN
PRÉSIDENT

Signalé

Ministère des Transports

Monsieur le Ministre
Philippe TABAROT
246, bd Saint Germain
75007 Paris

 Monsieur le ministre,

Je souhaite appeler tout particulièrement votre attention sur l'avenir des lignes de trains TER Corbigny-Clamecy, Clamecy-Cravant et Avallon-Cravant assurant notamment la desserte du département de la Nièvre et ses liaisons avec Paris.

Ces lignes ferroviaires ou « dessertes fines du territoire » sont aujourd'hui menacées et pourraient à terme être fermées et remplacées par des lignes de cars, si les investissements nécessaires à leur entretien ne sont pas mobilisés et garantis.

Indispensables pour de très nombreux Nivernais qui les empruntent au quotidien pour étudier, travailler, ces lignes sont par ailleurs stratégiques et essentielles pour l'attractivité économique, l'accès aux services publics et le développement touristique de Corbigny, Clamecy, Avallon et tout le Nord Morvan.

Par ailleurs, ces lignes ferroviaires, en assurant et garantissant des liaisons directes avec Paris constituent des atouts majeurs pour celles et ceux qui ont fait choix de la Nièvre ou qui s'apprêtent à le faire. Les cars ne sauraient être une alternative crédible et acceptable.

Nos territoires ruraux, qui sont en pleine transition, ont plus que jamais besoin d'un service public du transport ferroviaire de qualité, de proximité, accessible à tous, régulier et pérenne.

De plus, à l'heure où les déplacements en train sont très largement plébiscités par l'ensemble des Français et constituent une véritable alternative écologique, de possibles fermetures sur des lignes dites secondaires apparaîtraient tout simplement comme un non sens.

Compte tenu de l'importance des travaux à réaliser sur ces lignes ferroviaires appartenant à l'État qui ne pourront être seules assumés par le Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté, l'État doit être au rendez-vous d'une renégociation financière et donner les moyens nécessaires à la pérennisation de ces dessertes indispensables à nos territoires.

Aussi, je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'indiquer les mesures volontaristes que vous entendez d'ores et déjà prendre pour garantir aux Nivernais un service public du transport ferroviaire de qualité et maintenir les lignes de trains TER Corbigny-Clamecy, Clamecy-Cravant et Avallon-Cravant.

Je demeure à votre disposition et vous prie de croire, monsieur le ministre, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A vous,



Fabien BAZIN
Président du Conseil Départemental